

N/REF : 12/09/2024 15H17 C:025185 I:35577
V/REF : OSTW45860
V/Email reçu le Jeudi 12/09/2024 a 15H17

SQUARE HABITAT

**41, RUE DU BOURGAMON
38400 ST MARTIN D'HERES**

IMMEUBLE : L'ABBAYE
47 AVENUE AMBROISE CROIZAT
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 13 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 47 CROIZAT - MR ZRIKA - 07 66 77 48 72 - 11EME ETAGE
MOTIF : INTERVENIR CHEZ MR ZRIKA AU 47 AV AMBROISE CROIZAT A FONTAINE
SUR LA COPROPRIETE L'ABBAYE EN URGENCE - DE L'EAU REFOULE CHEZ LUI
(CUISINE)

Donneur d'ordre : Mme M DHAMELINCOURT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/09/2024 A 15H30
DÉBOUCHAGE COLONNE CUISINE AU 11E ÉTAGE OBSERVATION COLONNE TRES
ENCRASSÉE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 13/09/24 a 07H44 Mme M DHAMELINCOURT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN